

Politique de développement durable de Parkland

Chez Parkland, la durabilité fait partie intégrante de l'activité. Notre engagement ? Contribuer positivement à un avenir durable et sobre en carbone par nos investissements stratégiques. Nous appuyons les efforts déployés par nos clients et nos gouvernements pour parvenir à la neutralité carbone et nous voyons dans la transition énergétique une opportunité de croissance pour Parkland.

Dans une démarche de contribution à un avenir durable, Parkland adopte une vision et des engagements pour répondre à la demande croissante d'énergie, de services et de produits responsables. Vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos investisseurs et de nos parties prenantes, notre engagement est triple : amélioration continue, opérations durables et sûres, et respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Dans ce cadre et pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable, Parkland cernera et saisira les opportunités qui se présentent à elle dans ses domaines d'activité, afin de conserver une longueur d'avance sur les besoins de ses clients au fil de la transition énergétique.

Gouvernance en matière de développement durable

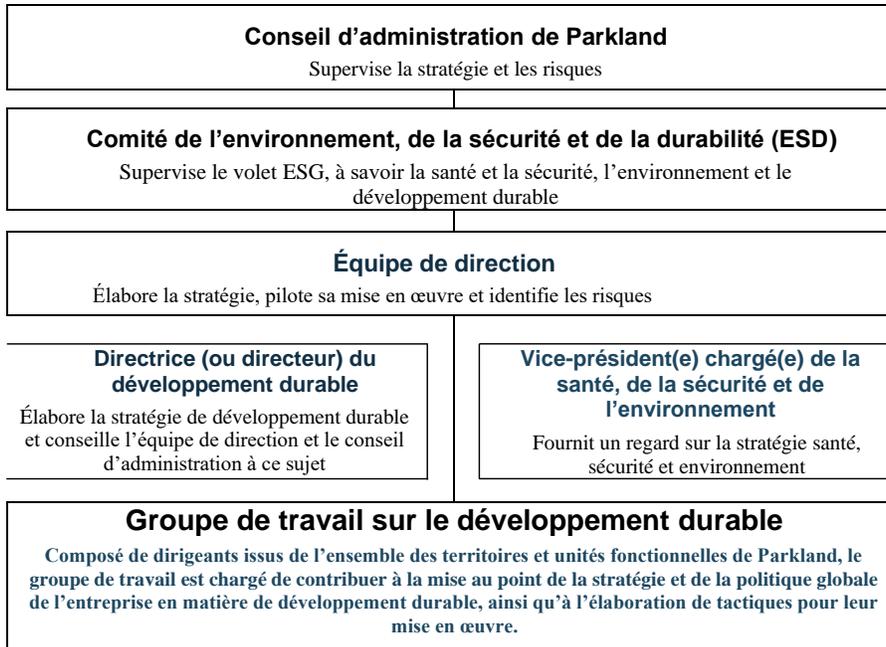
Pour Parkland, une gouvernance transparente est la condition *sine qua non* de sa résilience, de la création de valeur à long terme pour les actionnaires et de l'avancement de sa stratégie de développement durable. La structure de gouvernance de Parkland dans ce domaine fait intervenir son conseil d'administration, son comité de l'environnement, de la **sécurité** et de la durabilité (ESD) et son équipe de direction, à commencer par sa directrice (ou son directeur) du développement durable. La diversité des compétences et des parcours des administrateurs et administratrices de Parkland contribue à la bonne exécution de sa stratégie de développement durable.

Parkland s'est engagée à intégrer la durabilité dans ses différentes opérations et dans toutes ses décisions stratégiques. Le comité ESD est chargé de superviser la performance de l'entreprise en matière de développement durable. L'équipe de direction de Parkland, sa directrice (ou son directeur) du développement durable et son groupe de travail transversal sur le sujet ont pour responsabilité l'élaboration et la mise en œuvre de la présente politique, ainsi que la mise à disposition de tous les moyens nécessaires pour garantir l'articulation entre celle-ci et les activités opérationnelles.

La présente politique s'applique à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, fournisseurs et prestataires qui travaillent au service de Parkland ou en son nom, sur tous les territoires où l'entreprise est implantée.

Commented [AU1]: Typo in English: S should stand for "Safety" and not for "Social".

Structure de gouvernance de Parkland en matière de développement durable



Nos engagements

Entreprise canadienne active dans 25 pays, Parkland sait le rôle qu'elle peut jouer pour aider les pouvoirs publics et ses clients à atteindre leurs objectifs de développement durable, tout en réduisant son propre impact sur l'environnement. Pour Parkland, le développement durable signifie fournir à nos clients l'énergie et les produits sûrs et fiables dont ils ont besoin, tout en adoptant des stratégies d'investissements novateurs qui contribuent à un avenir plus sobre en carbone. Ainsi, nous nous employons à assurer la sécurité de nos collaborateurs comme de nos clients, à renforcer notre culture de la diversité et de l'inclusion, à soutenir nos communautés et à préserver la planète que nous avons en partage.

Notre engagement en faveur du développement durable est sous-tendu par nos valeurs : sécurité, intégrité, communauté et respect. Nous adhérons aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), lesquels guident notre stratégie dans ce domaine.

Notre démarche se structure en quatre grands axes qui, selon nous, reflètent au mieux notre activité et notre impact : l'humain, l'environnement, les partenariats et la croissance responsable.

Commented [AP2]: Redundant with what comes right after.

Principes et axes

La stratégie de développement durable de Parkland s'articule autour de quatre grands axes : l'humain, l'environnement, les partenariats et la croissance responsable. Nous avons par ailleurs mis au point une démarche équilibrée visant à exploiter nos atouts : développement de nos activités conventionnelles et exploitation concomitante d'opportunités bas carbone, diversification par la création de destinations pratiques et décarbonation au bénéfice de nos clients tout au long de la transition énergétique.

Cette stratégie ancre notre engagement à soutenir nos clients, nos collaborateurs, nos communautés locales et autochtones, et à protéger l'environnement que nous avons en partage en faisant, aujourd'hui comme demain, la promotion d'activités sûres, d'une gérance de l'environnement et d'une inclusion systémique.

Commented [AP3]: Replace the roadmap illustration in English by its equivalent in French?



Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU sont le fil conducteur d'un avenir plus équitable, plus durable et plus sobre en carbone. La stratégie de développement durable de Parkland reprend à son compte plusieurs de ces objectifs, qui viennent nourrir sa démarche et le rôle que joue l'entreprise pour faire advenir des progrès plus rapides en ce sens à l'échelle planétaire.

Les informations que nous publions en matière de développement durable sont conformes aux référentiels ESG qui font autorité sur le plan international, à savoir :

- Global Reporting Initiative (GRI)
- Sustainability Accounting Standards Board (SASB)
- Groupe de travail sur la déclaration de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD)
- Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Humain

Nos collaboratrices et collaborateurs sont au cœur de notre activité. Leur bien-être physique et mental, ainsi que celui de nos clients, des communautés dans lesquelles nous nous inscrivons et de nos partenaires, est essentiel. C'est pourquoi nous sommes fermement résolus à faire prospérer notre culture de la sécurité et à créer un environnement dans lequel chacune, chacun se sent libre d'être soi-même au travail et à même d'y exprimer tout son potentiel.

L'une de nos valeurs cardinales, au fondement de toutes nos actions, est la sécurité. Parkland s'est donc dotée d'une politique globale en matière de santé, sécurité et environnement, applicable dans tous les pays où elle est implantée. Signée et approuvée chaque année par notre président et chef de la direction, cette politique expose notre engagement à garantir un cadre de travail sécuritaire et protecteur de nos équipes, de nos clients, de l'environnement et des populations qui bénéficient de nos services.

Les aspirations et objectifs ci-dessous sous-tendent les efforts que nous déployons dans ce sens au bénéfice de nos collaboratrices et collaborateurs, de nos partenaires, de nos clients et de nos communautés :

- viser l'Objectif Zéro (zéro accident, zéro décès) et mettre au point des dispositifs, des processus, ainsi qu'un système de supervision et de formation dans cette optique, ce qui passe notamment par l'amélioration continue de la sécurité et de notre préparation aux situations d'urgence, ainsi que par des processus et pratiques visant à protéger au mieux toutes les personnes associées à nos activités ;
- favoriser un cadre de travail diversifié et inclusif et une tolérance zéro envers le racisme ou le harcèlement de groupes minoritaires ou vulnérables, et promouvoir et protéger les droits et l'inclusion des femmes, des personnes noires, autochtones ou de couleur (BIPOC) et de la communauté LGBTQ+ dans notre cercle de collaborateurs et de partenaires, ce qui passe par l'objectif de toujours compter 30 % de femmes et 10 % de personnes BIPOC et/ou LGBTQ+ au sein du conseil d'administration et de l'équipe de direction de Parkland ;
- respecter les droits humains et mettre en œuvre les engagements pris dans la politique de Parkland en la matière ;
- cultiver en interne un cadre tel que Parkland soit une entreprise où il fait bon travailler, une entreprise considérée comme un partenaire privilégié, une entreprise qui inspire de l'estime ;
- prendre en compte la performance ESG dans la rémunération des dirigeants.

Environnement

Nous nous engageons à satisfaire la demande croissante de nos clients en matière d'énergie et de produits de consommation courante, tout en assurant la protection de l'environnement que nous avons en partage et en contribuant à la transition mondiale vers un avenir sobre en carbone. Notre corporation est consciente du défi majeur que constituent les changements climatiques et des risques qu'ils représentent pour nous, nos clients et les pays où nous sommes implantés. À mesure de notre développement, nous continuerons de réfléchir à des solutions innovantes pour limiter nos émissions et proposer à nos clients davantage d'options sobres en carbone afin de les aider à réduire leur propre empreinte environnementale.

Relever les défis environnementaux s'annonce une tâche ardue. Les changements climatiques et la transition vers une économie bas carbone s'accompagnent de risques physiques, et ont une incidence sur la demande énergétique. La présente politique vise à limiter ces risques et à guider notre action dans le cadre de cette transition complexe. Pour plus d'informations, nous vous invitons à lire la *Stratégie de Parkland en matière de changements climatiques*.

Avec l'amélioration continue pour fil conducteur, nous prenons les engagements suivants en faveur d'un avenir bas carbone :

- contribuer positivement à la transition énergétique pour aider nos gouvernements à atteindre leur objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, et pour ce faire :
 - réduire l'intensité de nos émissions de champ d'application 1 et 2 de 15 % par baril dans le cadre de nos activités de raffinage et de 40 % dans celui de nos activités marketing ;
 - faire baisser l'empreinte de carbone de nos clients d'un million de tonnes de dioxyde de carbone par an d'ici 2025 grâce au cotraitement de biosubstrats, à la fabrication de carburants à faible teneur en carbone et à la démocratisation des carburants renouvelables sur tous nos marchés ;
 - élargir le recours au photovoltaïque sur nos sites lorsque le contexte s'y prête ;
- viser le zéro déversement et le zéro accident sur notre appareil productif tout au long du cycle de production (fabrication, stockage, transport et élimination) dans le cadre de notre programme « Objectif Zéro » ;
- gérer les déchets générés par nos activités et nos produits au moyen des 3R (réduire, réutiliser et recycler) et s'employer à réduire les articles en plastique à usage unique chez les dépanneurs ;
- viser l'amélioration continue de nos processus grâce à une démarche mêlant culture de la sécurité, suivi rigoureux et exploitation des enseignements tirés de l'expérience ;
- intégrer des considérations environnementales dans notre prise de décision, et collaborer avec les partenaires et les fournisseurs, notamment les communautés autochtones et locales, en vue de réduire, de limiter, voire d'éliminer toute incidence négative de nos activités.

Partenaires

Nous avons à cœur de cultiver des relations mutuellement profitables au service de la prospérité environnementale, sociale et économique. Notre croissance responsable ne pourra se faire sans la participation et l'aide de nos partenaires, communautés locales et autochtones, fournisseurs, parties prenantes et actionnaires. Nos engagements en la matière sont les suivants :

- zéro tolérance vis-à-vis de la corruption et de tout acte contraire à l'éthique, grâce à l'amélioration continue de nos systèmes de contrôle et de nos procédures d'identification et d'élimination de ces agissements ;
- dialogue respectueux visant à établir des relations pérennes et mutuellement profitables, dans une optique de partage des bénéfices et de promotion de la réconciliation avec les communautés autochtones lorsque Parkland exerce ses activités sur leurs territoires traditionnels ;
- renforcement des capacités et promotion des opportunités et du développement économique à long terme des communautés locales et autochtones que nous côtoyons ;
- accompagnement des fournisseurs dans l'intégration des principes exposés aux présentes et dans le Code de conduite des fournisseurs de Parkland, notamment le développement de leur propre catalogue de produits et services à faible impact carbone ;
- communication ouverte et transparente, gage de confiance pour nos parties prenantes ;
- amélioration du taux de participation au programme Partenariat Parkland ;
- démarche de certification Relations progressistes avec les autochtones (RPA) auprès du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA).

Croissance responsable

Dans le cadre de notre croissance, nous estimons qu'il est important de maîtriser notre impact, aujourd'hui comme demain. Nous nous efforçons de maximiser les bénéfices de nos activités, et pas uniquement sur le plan financier ; notre marque, notre réputation et notre avenir même en dépendent. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des mécanismes de gouvernance robustes : par exemple, toutes nos acquisitions font l'objet d'une évaluation visant à vérifier qu'elles préservent la durabilité et l'intégrité de nos activités. Nous prenons donc les engagements suivants au service de nos objectifs :

- faire preuve d'ouverture et d'honnêteté dans la conduite de nos affaires, notamment dans la gestion de nos partenariats et de nos fusions-acquisitions, conformément aux normes de durabilité exposées dans la présente politique ;
- réaliser des évaluations de durabilité pour l'ensemble de nos acquisitions ;
- à compter de 2023, appliquer le programme de développement durable de Parkland à toutes les sociétés nouvellement acquises, et ce, dans les 12 mois suivant l'acquisition ;
- développer l'activité bas carbone de Parkland, avec un objectif de 400 millions \$ de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) d'ici 2025.

Honorer nos engagements

Notre engagement en faveur du développement durable doit se traduire par la mise en œuvre de mécanismes de reddition de comptes, d'évaluation, de suivi, de rapport et de consultation formant un cadre d'amélioration continue. Par conséquent, nous avons décidé de rendre compte de nos avancées dans notre rapport annuel sur le développement durable, d'entretenir un dialogue régulier avec nos parties prenantes, et d'assumer nos responsabilités quant à l'exécution des engagements pris dans la présente politique, tout en veillant à ce que nos fournisseurs, nos sous-traitants et nos partenaires commerciaux fassent preuve de la même transparence.

À votre écoute

Vos commentaires sont les bienvenus. Pour toute question liée à la présente politique : Sustainability@parkland.ca

[Liens vers d'autres documents connexes de Parkland](#)

[Code de conduite & conflits d'intérêts – Lignes directrices à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des cadres](#)

[Politique en matière de droits humains](#)

[Politique Santé, sécurité et environnement](#)

[Les 8 règles vitales de sécurité de Parkland](#)

[Principes directeurs de gestion des urgences](#)

[Code de conduite des fournisseurs](#)

[Liens vers les conventions, objectifs et groupements internationaux de référence](#)

[Objectifs de développement durable des Nations Unies \(ODD\)](#)

[Pacte mondial des Nations Unies](#)

Commented [AP4]: Add relevant hyperlinks below.

Commented [AU5]: On the English webpage, there are two Codes available:

The Parkland Code of Conduct (2022) : https://assets.ctfassets.net/tatqxebmkmwo/53YyRuaf94HyAuj8eSLLU0/2e39b66c7af1b2ae14d941cf9a2f45fc/Code_of_Conduct_-_2022.pdf

The Code of Conduct & Conflict of Interest - Guidelines for Directors, Officers and Senior Managers (2021) : <https://assets.ctfassets.net/tatqxebmkmwo/75f28B7uUc098UMNUbB6LY/36d617bf1efcda2e482f4b45a448dba4/Governance-Code-of-Conduct-Conflict-of-Interest-2021.pdf>

On the French webpage, there's only one Code available, under "Code de conduite et conflit d'intérêts", which in fact points to the French version of the 2022 Code of Conduct (and NOT the French version of the 2021 Code of Conduct & Conflict of Interest): https://assets.contentful.com/tatqxebmkmwo/SvJFYqcPTMYInPOEoZUHY/2258d941a042a189a6c4c7d28352e0ba/Code_de_conduite.pdf

I had saved a version dated from 2018 of the "Code de conduite et conflit d'intérêts" on the previous version of the Parkland website, hence my choice of title here.

Commented [AU6]: <https://www.parkland.ca/fr/durabilite/sse>